



4

Carsharing à Jette



Place aux enfants



11 novembre
.be-day

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION
COMMUNE DE JETTE

novembre 2007

Jette
Info
n° 147

L'alcool, entre fête et abîme

DOSSIER

8 & 9

L'alcool fait partie de notre vie en société. Présent aux grandes occasions de la vie, bonnes ou mauvaises, il nous accompagne sans faire défaut, en arrière-plan mais bien là. Nous ne sommes pas tous égaux face à la consommation d'alcool, puisque 10 % de la population souffre de ne plus pouvoir choisir de boire ou de s'abstenir.

La dépendance à l'alcool est une maladie qui n'affecte pas uniquement la personne alcoolodépendante mais également son entourage familial et professionnel. Où se place la limite lorsque l'on parle de cette drogue - puisque l'alcool en est une - si communément acceptée et dont l'usage, même excessif, n'est réprimandé que dans le cadre de la répression de l'alcool au volant?

Entre caractère festif, relaxant, stimulant et effet déprimeur, nocif pour la santé. Entre acceptation de la société et souffrance de la famille. L'alcoolisme est un sujet ambigu qui mérite bien une soirée d'information et un dossier dans le Jette Info.

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette

Tél.: 02.423.12.11

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Les conseillers communaux se sont réunis le 24 octobre dernier pour débattre de différents aspects de la vie communale. Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences de cette assemblée. Voici une sélection des points débattus lors du conseil du mois d'octobre.

Programme de coopération internationale communale avec Sidi Bibi

Depuis 2004, Jette collabore avec la commune marocaine de Sidi Bibi en vue de la réalisation d'un projet de développement en commun. Ce projet vise le renforcement des compétences de la commune rurale marocaine en matière de gestion de déchets et de développement humain. Afin de poursuivre cette collaboration dans les meilleures conditions, les conseillers communaux ont voté en faveur d'une convention qui formalise les engagements des deux communes partenaires (Jette et Sidi Bibi) pour une durée de 5 ans.

Mobilité - Instauration de sens unique dans la rue Verschelden

La rue Pierre Verschelden sera bientôt une voirie à sens unique, allant de l'avenue Guillaume De Greef vers le boulevard de Smet de Naeyer. Des panneaux de signalisation seront placés pour indiquer cette nouvelle réglementation. Dans la foulée, un contresens cycliste, permettant aux cyclistes d'emprunter la rue Verschelden depuis le boulevard de Smet de Naeyer vers l'avenue De Greef, sera instauré.

Mobilité - Mise en service d'une station Cambio

Les voitures partagées de Cambio reçoivent leur première station à Jette. Deux emplacements réservés seront inaugurés le 22 novembre dans la rue Hainaut, près de Belgica. Plus de détails en page 4.

**La prochaine séance du conseil communal est fixée au 21 novembre à 20h.
Cette séance se tiendra à l'Hôtel du Conseil
(place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).**



**“L'abus d'alcool est dangereux pour la santé”.
Oui, mais encore...**

Qui n'a pas dans son entourage proche une personne touchée par la maladie alcoolique ? Si l'alcool est un produit de consommation massive, les usages nocifs et les dépendances sont, eux aussi, largement répandus.

Mais ne soyons pas naïfs. Rappelons-nous qu'il n'y a pas de fracture nette ou brutale entre une consommation régulière et une consommation nocive. L'alcoolisme s'installe progressivement, “sournoisement”, diront certains. Si l'on souhaite ouvrir le débat sur l'alcool et la maladie alcoolique, il nous faut faire preuve d'honnêteté, de franc-parler. L'alcool est un produit que nous consommons, pour la majorité d'entre nous, quotidiennement. Certes, souvent avec modération, mais quelques fois sans doute avec excès...

Il serait donc malhonnête de stigmatiser l'alcoolisme et l'alcoolique en minimisant les conséquences de la consommation habituelle, simplement parce que celle-ci est ancrée dans nos modes de vie, parce qu'elle fait partie intégrante de la culture alimentaire et festive. Admettons pourtant, sans détour, que notre société sous-estime largement la dangerosité de l'alcool ! Force est de constater que l'alcool est souvent présent dans les accidents, dans les conflits et les violences sociales, notamment familiales.

A notre échelle communale, nous souhaitons vigoureusement encourager les initiatives locales de prévention, d'information et de réduction des risques liés à la consommation d'alcool. Faire de la prévention et de l'information en s'attachant tant à la consommation excessive qu'à la consommation habituelle, c'est prévenir des drames individuels et familiaux. Gageons qu'en parler sans tabou permettra une métamorphose de nos représentations souvent trop complaisantes vis-à-vis de nos propres comportements sociaux. La soirée d'information organisée à Jette le 15 novembre et le dossier de ce Jette Info devraient nous y aider.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux sauf en juillet et en août

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.40

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91



Le Belge nouveau est arrivé!

Une heureuse réception avait lieu le samedi 20 octobre à La Maison communale. Les élus communaux, bourgmestre Hervé Doyen et Officier de l'Etat civil Claire Vandevivere en tête, ont tenu à féliciter des citoyens ayant récemment acquis la nationalité belge. En entreprenant les démarches pour devenir belges, ces citoyens, hier encore ressortissants des quatre coins du monde, ont affirmé leur volonté de participer activement à la vie du pays qu'ils ont élu et, pourquoi pas, de s'investir pleinement dans la vie de leur commune.

Mayors for Peace Jette lutte pour la paix dans le monde



Le 26 septembre dernier, le conseil communal approuvait l'adhésion de la commune de Jette au réseau "Mayors for Peace" (Maires pour la Paix). Par ce geste, notre commune entend marquer son engagement en faveur de la solidarité internationale et souligner l'urgence du désarmement nucléaire à travers le monde.

Le réseau "Mayors for Peace" a vu le jour en 1982 à l'occasion de la 2ème séance spéciale des Nations Unies sur le désarmement. C'est à ce moment que le maire d'Hiroshima Takeshi Araki, soutenu par son homologue de Nagasaki, a proposé un "Programme de promotion de la solidarité entre les villes en vue de l'abolition absolue des armes nucléaires" et a invité tous les maires du monde à y adhérer. Pour rappel, Hiroshima et Nagasaki ont été

les premières villes à subir une attaque atomique. A cette heure, elles sont encore les seules; c'est pour faire en sorte que plus jamais des populations civiles ne soient confrontées à l'annihilation totale qu'apportent avec elles les armes nucléaires que "Mayors for Peace" a vu le jour.

"Mayors for Peace" est composé des villes qui ont répondu favorablement à l'adhésion à ce programme. Ce projet a permis aux villes de dépasser les frontières nationales et mettre en commun les réflexions et les solutions globales pour combattre l'utilisation des armes nucléaires. En y souscrivant, les villes et communes s'engagent pour la paix dans le monde en s'attachant à résoudre notamment les problèmes liés à la famine, à la pauvreté, au bien-être des réfugiés, aux droits des personnes maltraitées, à la protection de l'environnement, et les problèmes liés à la co-existence pacifique.

Renseignements: www.mayorsforpeace.org

Sida, parlez-en

Le sida fait des ravages partout dans le monde. Cette maladie sexuellement transmissible a déjà fait des millions de victimes et continue de se propager. La situation est moins alarmante en Belgique que dans de nombreux autres pays. Néanmoins, chaque année, de nombreuses personnes sont contaminées par le virus VIH. L'année dernière, plus de 1.000 nouveaux cas de contamination ont été recensés. La sensibilisation joue un rôle important dans la lutte contre le VIH. C'est pourquoi l'administration communale de Jette organise, à l'initiative de l'échevin de la Santé Paul Leroy et en collaboration avec la Plate-Forme Prévention Sida et Sensoa, une exposition sur le sida. Cette exposition, de photos, témoignages et informations, se déroulera du 18 novembre au 7 décembre à La Maison communale.

Le 1er décembre, à l'occasion de la Journée mondiale du sida, le personnel communal arborera le ruban rouge, symbole de la solidarité avec les personnes séropositives.

Prévention du sida

En dépit d'une large prévention, de

nombreux malentendus subsistent à propos du sida. On minimise le risque avec l'idée préconçue ce sont surtout les hommes homosexuels et les personnes dépendantes aux drogues qui constituent la majorité des victimes de contamination au VIH. En outre, on ressent souvent un faux sentiment de sécurité en raison de l'accès médical aisé dans nos régions. Il n'existe pourtant aucun vaccin contre le sida. Un accompagnement médical contraignant peut uniquement limiter l'impact de la maladie, en d'autres termes ralentir la démolition du système immunitaire. Un troisième facteur qui a une influence négative sur le nombre de contaminations au VIH est le tabou qui entoure le sida. Les gens préfèrent taire la question plutôt que d'en parler. Beaucoup de séropositifs n'osent ainsi pas parler de leur état de santé de peur des réactions de leur entourage. Cela mène à des comportements à risque. Choisir d'utiliser un préservatif dans une nouvelle relation est vu comme un manque de confiance ou un aveu de séropositivité. Alors que l'usage du préservatif avec un(e) nouveau(-elle) partenaire témoigne d'un respect mutuel. Les personnes

qui vont voir ailleurs et ont des contacts sexuels non protégés ne se mettent pas uniquement en danger, ils font également courir des risques à leurs partenaires.

Une bonne information constitue la première étape vers la prévention du sida. Jeunes et moins jeunes peuvent s'adresser à des centres spécialisés comme la Plate-Forme Prévention Sida et le centre de référence sida de l'UZ Brussel. Les parents et enseignants ont également un rôle à jouer. Une information complète sur le sujet est plus utile aux jeunes que l'atmosphère de scandale qui entoure le sida.

AIDS EXPO SIDA Du 18 novembre au 7 décembre

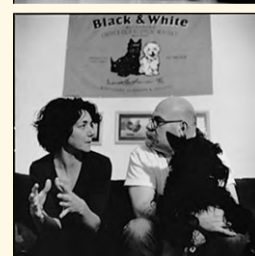
La Maison communale
chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette
Pendant les heures d'ouverture de
l'administration communale

Plate-Forme Prévention Sida
avenue Emile de Béco 67 - 1050 Brussel
Tél.: 02.733.72.99

Mail: preventionsida@skynet.be
Site: www.preventionsida.org

Centre de référence sida UZ Brussel

avenue de Laerbeek 101
1090 Jette
Tél.: 02.477.60.01



Le carsharing a sa place à Jette

Une voiture juste quand il faut! Le carsharing de Cambio vous permet de disposer d'un véhicule lorsque c'est nécessaire, sans que vous ayez à subir les contraintes liées à la possession de la voiture. Ce système a déjà séduit près de 3.000 personnes. A son tour, la commune de Jette inaugure durant le mois de novembre sa première station Cambio dans la rue Hainaut, près de la station de métro Belgica.



Un pas de plus vers la promotion de l'intermodalité et l'usage rationnel de la voiture! Cambio (Taxistop en collaboration avec la STIB) a relevé ce pari en 2003. A l'époque, quatre stations seulement étaient réservées au parking des adeptes du co-voiturage. Depuis, le succès n'a fait que croître, à tel point qu'aujourd'hui près de 2.600 personnes utilisent les 72 véhicules que Cambio met à leur disposition à Bruxelles. La station de la rue Hainaut, première du genre dans notre commune, viendra s'ajouter en novembre aux 26 autres emplacements répartis aux quatre coins de la capitale. La pérennité de Cambio est assurée à Jette: notre commune, à l'initiative de l'échevine de la Mobilité Christine Gallez, a en effet signé un accord avec la Région et Cambio Bruxelles pour installer trois autres stations de carsharing dans la commune. Leur localisation a été pensée afin de pouvoir toucher un maximum de Jettois.

Le carsharing, c'est quoi?

Le système de carsharing, ou co-voiturage, s'apparente à la location de voitures. En effet, Cambio met à disposition des particuliers et entreprises qui s'abonnent une flotte de véhicules récents. Le client dispose ainsi d'une voiture quand il le désire pour la durée qu'il souhaite sans avoir à subir les frais de l'entretien du véhicule et des autres contraintes inhérentes à la possession d'un véhicule individuel (assurances, contrôle technique,...). Ce système s'avère très rentable pour les personnes qui ne roulent pas souvent. En outre, avec Cambio, tout utilisateur est certain de trouver une place de parking (les voitures Cambio disposent d'emplacements réservés).

Lors de son inscription au co-voiturage, le futur utilisateur reçoit une carte à puce lui permettant de s'installer au volant du véhicule Cambio réservé à l'avance par téléphone ou internet. La facture des déplacements réalisés est envoyée chaque mois.

En s'associant à Cambio, Jette fait un pas supplémentaire vers l'amélioration du cadre de vie et de la mobilité en ville. Ce projet incite à une utilisation sélective de la voiture mais ne bannit pas les véhicules à quatre roues. Les transports en commun représentent peut-être les transports de demain mais la voiture reste nécessaire pour certains déplacements. Taxistop, la Région de Bruxelles-Capitale, la STIB et la commune de Jette l'ont bien compris.

La première station jettoise de carsharing sera inaugurée le 22 novembre à 19h30 en présence du ministre bruxellois de la Mobilité Pascal Smet et du collège des bourgmestre et échevins de Jette.

Les horodateurs, simples vaches à lait? Pas sûr...

Les horodateurs, ces mal aimés de la mobilité, font l'unanimité auprès des automobilistes: ils ne les aiment pas. "Encore un moyen de taxer et de permettre à l'administration de remplir ses caisses!" Les choses ne sont pourtant pas si simples; les enjeux dépassent souvent le cadre du profit financier. Ils forment une composante importante des politiques de mobilité et de stationnement.

Les horodateurs sont les dispositifs les plus visibles en matière de réglementation du stationnement. On les retrouve principalement dans les zones commerçantes où ils ont notamment pour mission de garantir une certaine rotation des véhicules stationnés et donc de permettre aux automobilistes de trouver une place de parking sans avoir à tourner en rond pendant des heures. Les zones bleues, qui ne nécessitent pas de monnaie mais l'apposition d'un disque de stationnement derrière le pare-brise de la voiture, répondent aux mêmes objectifs.

La commune de Jette compte deux zones de stationnement payant, aux alentours de la place Philippe Werrie et dans le quartier commerçant de la place Reine Astrid, ainsi qu'une zone bleue autour de l'hôpital Brugmann. Ces zones ont été instaurées par le conseil communal pour contrôler efficacement le stationnement à des endroits fort fréquentés. En effet, les voiries ne peuvent pas absorber indéfiniment l'augmentation croissante du parc automobile. L'effet dissuasif de

telles mesures, qui encouragent les automobilistes à délaissé leur voiture au profit d'autres modes de déplacement, n'est certainement pas négligeable non plus. En outre, en réglementant le stationnement, la commune répond à la demande des riverains en leur permettant de stationner plus facilement à proximité de leur domicile (grâce aux cartes-habitants).

On ne peut passer sous silence le fait que les 30 horodateurs jettois et la

zone bleue contribuent aux recettes communales; ils ont rapporté plus de 900.000 € en 2006. Toutefois, leur présence occasionne un travail important: agents qui contrôlent le stationnement, suivi administratif des paiements, gestion des plaintes,...

Stationnement payant et zone bleue: mode d'emploi

La commune accorde un quart d'heure de stationnement gratuit aux automobilistes qui se garent dans l'une des deux zones de stationnement payant que compte Jette. Ces 15 minutes (non prolongeables) débutent dès l'arrêt du véhicule et ne dispensent pas de l'apposition, derrière le pare-brise du véhicule, d'un ticket de stationnement. Il suffit au propriétaire du véhicule soit de payer normalement (dans ce cas, l'horodateur ajoute 15 minutes à la durée autorisée de stationnement), soit de demander un ticket pour le quart d'heure gratuit uniquement, en appuyant sur une touche de l'horodateur. Mais attention, oublier de prendre un ticket peut coûter cher. La taxe communale s'élève alors à 15 €.

La zone bleue Brugmann, qui est conditionnée par l'utilisation d'un disque de stationnement, permet aux automobilistes d'y laisser leur véhicule pendant deux heures maximum.

Les Belges ne connaissent pas le code de la route

Une enquête révèle des lacunes chez les automobilistes

3 Belges sur 10 pensent encore bénéficier de la priorité lorsqu'ils s'engagent dans un rond-point! Seules 2 personnes sur 10 savent qu'un enfant peut voyager à l'avant (à condition d'être installé dans un dispositif de retenue adapté). 4 personnes sur 10 estiment que la règle de la priorité de droite est devenue plus difficile. Tels sont quelques-uns des singuliers enseignements tirés d'une enquête réalisée par l'Institut belge pour la Sécurité routière à l'occasion de la parution d'une brochure sur les nouveautés dans le domaine de la circulation.



Les règles de priorité, principal problème

L'étude met en évidence les nombreuses lacunes dont souffrent les Belges dans la connaissance du code de la route et, en particulier, des changements intervenus ces dernières années.

Ainsi, 1 personne interrogée sur 3 ignore qu'il ne faut pas enclencher ses clignotants pour entrer dans un rond-point et quasiment 1 personne sur 10 ne sait pas qu'il faut les utiliser à la sortie. Il y a plus: 3 personnes sur 10 pensent à tort qu'elles sont prioritaires lorsqu'elles s'engagent dans un rond-point.

La réglementation sur le transport des enfants en voiture est, elle aussi, loin d'être assimilée par la population. Seules 2 personnes sur 10 savent qu'un enfant de 5 ans et de moins d'1,35 m peut voyager à l'avant d'une voiture à condition d'être attaché à l'aide d'un dispositif de retenue adapté.

Enfin, la règle de la priorité de droite semble toujours poser problè-

me. 1 personne sur 3 ignore qu'elle conserve le bénéfice de la priorité de droite lorsqu'elle se remet en mouvement après s'être arrêtée pour céder le passage à un cycliste circulant sur la piste cyclable. Cette règle a pourtant été modifiée il y a plus de 6 mois maintenant!

Brochure sur les nouveautés

L'IBSR n'a pas attendu les résultats de ce sondage pour élaborer une telle publication. Intitulée "Circulation routière: ce qui a changé depuis 2000", cette brochure est scindée en trois chapitres. La première partie, consacrée au code de la route, est aussi la plus longue. Par souci de clarté, les nouvelles règles sont passées en revue par type d'usager (automobilistes, cyclistes, piétons, etc.). Un aperçu des signaux routiers les plus récents a, de surcroît, été repris.

Le thème de la deuxième partie est la formation à la conduite. On y trouve les nouvelles modalités de l'examen théorique et de l'examen pratique, ainsi que quelques mots d'explication sur la nouvelle formation à la conduite.

Quant à la dernière partie, outre la nouvelle classification des infractions et un tableau des sanctions qui s'y rapportent, le lecteur découvrira comment le montant des amendes est calculé en cas d'excès de vitesse.

A la fin de la brochure, un quiz permet au lecteur de tester son niveau de connaissance.

Les personnes intéressées par cet aide-mémoire peuvent se le procurer gratuitement auprès de l'IBSR au 02.244.15.11. Il est également possible de la télécharger sur le site de l'IBSR: www.ibsr.be

"Circulation routière: ce qui a changé depuis 2000": tel est le nom de la nouvelle brochure éditée par l'Institut Belge pour la Sécurité Routière. Cette publication de 32 pages reprend les principaux changements intervenus dans le domaine de la circulation routière au cours des dernières années. Ces modifications ont permis à la Belgique de faire d'énormes progrès dans le domaine de la sécurité routière et de sauver un grand nombre de vies. Mais elles ont également eu pour conséquence d'engendrer des hésitations et une certaine confusion dans les esprits, comme en témoignent les résultats d'une étude sur la connaissance des règles les plus importantes en matière de circulation routière.



Une publication reprend les principaux changements des dernières années

Les cours pour seniors rencontrent les attentes

L'administration communale de Jette organise différents cours à destination des seniors. La palette d'activités est vaste; elle va de l'apprentissage des danses de salon à l'initiation à l'informatique en passant par la remise à niveau "Code de la route" et l'utilisation du GSM. Les sessions de ces deux derniers cours se sont récemment achevées. Il semble qu'elles aient rencontré les attentes des seniors participants.

Le cours d'utilisation du GSM s'est focalisé sur les fonctions de base du téléphone portable. A

l'heure de la communication à tout va, ce petit appareil bien utile peut pourtant se révéler compliqué pour certains.

La remise à niveau "Code de la route" a abordé de façon concrète les situations rencontrées lors des déplacements. Evolution de la circulation, rappel des principes de base de la conduite "préventive" et de la signalisation routière, modes de déplacement alternatifs, respect des autres usagers sont autant de sujets traités au cours des 4 demi-journées de for-

mation. Les participants ont pu s'auto-évaluer et ont visiblement apprécié de refaire un topo sur leurs connaissances en la matière.

Le contenu des cours couplé à la gentillesse et la patience des professeurs ont fait de ces deux cours un succès. A réitérer l'année prochaine?

Les personnes intéressées par le cours de remise à niveau "Code de la route" peuvent s'adresser au service communal des Serniors - 02.423.12.66 - dans la perspective d'une nouvelle session.

Céder ou reprendre une entreprise

Des ateliers pour une transmission réussie

En Région bruxelloise, près de 10.000 entreprises changeront de mains dans les 10 années à venir. La transmission d'une entreprise est un processus délicat qui requiert une préparation minutieuse. Afin d'aider les (futurs) entrepreneurs, l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise organise cet automne un cycle de séminaires sur les éléments clés d'une transmission. Des spécialistes aborderont les différents aspects d'une transmission réussie, illustrés avec des exemples concrets.

Qui?

Ce cycle s'adresse à tous les dirigeants d'entreprises, cédants ou repreneurs potentiels, et aux conseillers externes confrontés à des problèmes de transmission.

Où?

Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE)

Tour & Taxis (2ème étage)
avenue du Port 86C, b211
1000 Bruxelles

Quand?

09.11: Atelier: les aspects fiscaux

22.11: Atelier : les aspects juridiques

06.12: Atelier : les aspects financiers

Chaque fois de 11h45 à 14h00 (un lunch sandwich est prévu)



Comment participer?

La participation est gratuite. Vous pouvez vous inscrire pour le cycle entier ou pour les séances d'information séparément. L'inscription préalable est obligatoire au plus tard une semaine avant la séance.

Pour plus d'information, contactez Nathalie Dillens - 02.422.52.04 - ndi@abe.irisnet.be - www.abe-bao.be

Livret et site web pour une capitale bilingue

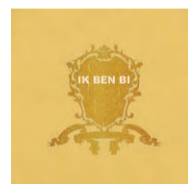


Afin de stimuler le bilinguisme dans notre capitale, la députée bruxelloise Marie-Paule Quix a lancé un livret et le site internet "Je suis bi".

Bruxelles est un creuset de cultures et un carrefour entre les communautés flamande et française. Pour bâtir une société solide, francophones et néerlandophones doivent s'investir pour un projet commun à Bruxelles. Le bilinguisme y contribuera indéniablement. Des actions ludiques tels le livret bi et le site internet ont pour but de parvenir à une Bruxelles bilingue.

Le livret et le site internet veulent susciter l'envie d'apprendre l'autre langue nationale par le biais d'expressions telles que "hij lijkt als twee druppels water op zijn vader" - c'est son père tout craché - ou en donnant des petites infos sur les mots et les phrases courants.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site www.jesuisbi.be sur lequel vous pourrez également commander le livret.



Des coquilles dans le "Vivre à Jette"

Chaque année, l'administration communale distribue aux Jettois un répertoire commercial reprenant les coordonnées des commerçants établis dans la commune. Deux petites coquilles se sont glissées cette année dans ce vaste répertoire. L'adresse email du fleuriste Florybelle est erronée et il manque une partie du texte dans la publicité de la Boutique Aurore. Vous trouvez ci-dessous les versions corrigées des coordonnées de ces deux magasins.

Harmonisation de votre intérieur
Atelier de garnissage à l'ancienne
Confection de stores américains
Stores bouillonnés
Tentures, rideaux
Tissus d'ameublement
Papiers peints, tapis plain
Abat-jour sur mesure
Devis gratuit



**Boutique
Aurore**

152, Avenue Carton de Wiart
1090 Bruxelles (Jette)
Tél. 02/426.22.14
Fax 02/428.33.91
GSM: 0475/75.50.00
Ouvert de 10 à 12h et de 13h30 à 18h
Fermé le lundi

Florybelle

37, av. de Laeken

1090 Bruxelles

Tél. & Fax.

02 425 68 47

www.florybelle.eu

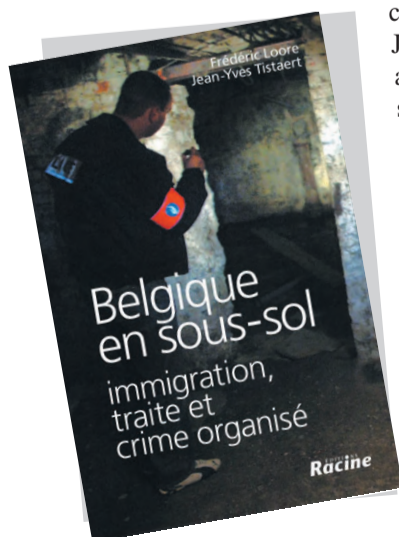
“Numéros utiles dans votre commune”

Rien à voir avec l'administration communale

De nombreux Jettois ont reçu récemment dans leur boîte aux lettres un carton intitulé “Numéros utiles dans votre commune”. Le carton en question est clairement un produit commercial, même si (et les réactions enregistrées par l'administration communale le confirment) il entretient une certaine ambiguïté. Il présente en effet le numéro de téléphone de la commune de Jette en tête de liste et mentionne les coordonnées de différents services publics, mêlées à celles de firmes privées et d'un “voyant/magnétiseur”.

Vous l'aurez compris, ce carton n'émane en aucun cas de l'administration communale de Jette. Une mention en petits caractères dans le bas du document donne une indication sur la firme qui est à l'origine de la diffusion de ce carton. L'administration communale étudie actuellement les moyens qui s'offrent à elle pour s'insurger contre cette pratique commerciale douteuse.

Si vous deviez être confronté(e) à un cas similaire dans le futur, sachez que tous les documents (avis toutes-boîtes, dépliants, brochures, affiches,...) édités et diffusés par la commune de Jette comportent la mention “Editeur responsable : Hervé Doyen, chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette”. Ils sont en outre clairement identifiés (logo de la commune, coordonnées d'un service,...).



Fête du Sacrifice

Jette et Molenbeek prévoient des abattoirs temporaires

Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célébreront la Fête du Sacrifice ou Fête du Mouton les mercredi 19 et jeudi 20 décembre ou les jeudi 20 et vendredi 21 décembre 2007. Cette incertitude tient au fait que les musulmans suivent un calendrier lunaire et qu'il est difficile d'estimer près de deux mois à l'avance à quel moment la célébration aura lieu. En effet, les instances religieuses ne seront en mesure de fixer la date avec certitude que vers le 10 décembre. La règle veut que la Fête du Mouton ait lieu 70 jours après la fin du ramadan, à la fin du 12e mois lunaire qui est celui du pèlerinage (Hadj) à La Mecque



Pas de sacrifice à la maison

La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi les administrations communales mettent en place (seules ou en partenariat avec d'autres communes) des abattoirs temporaires agréés permettant l'abattage des moutons. De cette manière, cette importante fête de la communauté musulmane se déroule dans des conditions optimales d'hygiène, de salubrité et de propreté publiques.

L'Aïd al Kebir des musulmans jettois

Comme les quatre années précédentes, la commune de Jette collaborera avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Les citoyens jettois pourront s'inscrire les 13, 14 et 17 décembre de 8h à 16h auprès de la maison communale de Molenbeek (rue du Comte de Flandre 20). La redevance à payer sera de 15 €. Attention, le jour de l'abattage, aucun animal ne sera accepté s'il n'a pas de certificat d'inscription!

Renseignements: Administration communale de Jette - service Gestion du Territoire - tél. 02.423.13.85 (Najia Belfaquih) ou Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean - Eco-conseiller - 02.412.36.86.

Immigration clandestine et main d'oeuvre illégale sous la loupe d'un fonctionnaire jettois

Deux hommes se sont plongés dans l'immigration souterraine et la traite des êtres humains. De leur immersion, ils ont sorti un livre éclairant sur les réalités d'un monde parallèle. L'un des auteurs travaille actuellement au sein de l'administration communale de Jette. Lorsqu'il était inspecteur social pour le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, il a pu observer au quotidien les failles au travers desquelles s'engouffrent les trafiquants, apparemment très créatifs.

“Belgique en sous-sol. Immigration, traite et crime organisé” est une investigation de Frédéric Loore et de l'ancien inspecteur social et actuel responsable de la task force de police administrative au sein de l'administration communale de Jette Jean-Yves Tistaert. L'ouvrage dresse un état des lieux de la traite des êtres humains dans notre pays. L'angle choisi est principalement celui du travail clandestin. Jean-Yves Tistaert explique: “Mon expérience de 13 ans m'a largement ouvert les yeux sur les enjeux socio-économiques du travail clandestin. Quant à mon coauteur, il était déjà sensible au sujet de la traite des êtres humains. Il m'a contacté et le projet du livre est né. Il n'y a quasi aucune littérature sur cet aspect de l'immigration clandestine alors que la traite et le trafic des êtres humains en vue de prostitution, par exemple, ont déjà été maintes fois abordés.”

L'ouvrage publié aux éditions Racine a été salué par la presse quotidienne et périodique. Il lance un pavé dans la mare en faisant le constat des carences des institutions. Les deux auteurs y détaillent comment les secteurs de la construction et de la

confection ainsi que les night et phone shops principalement tirent profit des lacunes du système. Il ne s'agit pas ici de stigmatiser les immigrés, Jean-Yves Tistaert réaffirme que “les premières victimes sont les étrangers eux-mêmes”, mais bien de mettre en évidence comment certains secteurs profitent d'une main d'oeuvre fragilisée. Pourtant, les lois sont bonnes mais, poursuit Jean-Yves Tistaert, “on est confronté à un véritable manque de synergie entre les différentes administrations qui touchent de près le monde de l'immigration. Les lacunes sont bien là. Arrêtons de faire la politique de l'autruche et ne tombons pas dans l'optimisme béat.”

De plus, outre la misère sociale et le drame que vivent chaque jour les clandestins forcément en situation précaire, on avance que le manque à gagner pour l'Etat, donc pour le citoyen, s'élève à 2 milliards au minimum voire 3 à 4 milliards d'€ par an selon les estimations.

Par cette enquête journalistique, Jean-Yves Tistaert et Frédéric Loore entendent ouvrir la réflexion sur l'immigration qui, lorsqu'elle est clandestine, génère une manne financière qui ne remplit que les bas de laine des organisations mafieuses et favorise une pression sur les bas salaires.

Le travail qu'effectue Jean-Yves Tistaert au sein de la commune de Jette s'inscrit en partie dans l'édifice de contrôle nécessaire à toute décision politique. Il conclut: “Si déjà à la base, au niveau communal, on n'a pas de contrôle efficace sur le terrain, il est impossible d'empêcher les manquements aux échelons supérieurs.”

“Belgique en sous-sol. Immigration, traite et crime organisé” de F. Loore et J.-Y. Tistaert aux éditions Racine.

L'alcool, pas vraiment sexy

Mariages, anniversaires, fêtes, succès, échecs...

L'alcool accompagne tous les événements de la vie. Difficile de l'associer à une drogue tant sa consommation est acceptée de (presque) tous et entrée dans les mœurs. Pourtant "boire un verre entre amis" peut poser problème à certains.

Interface, l'asbl SSM Primavera et le service de Prévention de Jette organisent le 15 novembre prochain une soirée d'information intitulée "L'alcoolisme... une maladie?"



Les adeptes du "petit verre qui ne fait pas de mal" doivent garder à l'esprit qu'un verre standard contient 8 à 12 grammes d'alcool pur. Servi dans un établissement public, un verre de vin renferme à peu près la même quantité d'alcool pur qu'une bière, une coupe de champagne, un porto, un whisky ou une limonade alcoolisée (alcopops).

La consommation d'alcool est souvent synonyme de convivialité et de plaisir. Outre les traditions séculaires qui ont fait entrer l'alcool dans nos habitudes quotidiennes, la publicité ne cesse de présenter une image très positive des boissons alcoolisées et de ceux qui en consomment. Ainsi, ces breuvages, quelles qu'en soient la couleur et la saveur, rendraient les hommes plus virils (ils savent pourquoi, paraît-il) et tout le monde gagnerait en sex appeal, en confiance en soi, en gaieté et en sophistication. Le monde serait plus "fun", les nuits plus chaudes si nous buvions tous la vodka X, le rhum Y, le

whisky Z,... L'envers du décor est tout autre. Lorsque la consommation d'alcool devient nécessaire pour atteindre le sentiment de bien-être et la convivialité, la dépendance est là.

10% de la population

On estime que plus de 10% de la population adopte une consommation excessive d'alcool (d'éthanol, pour être exact). Cela varie d'une personne à l'autre mais on considère généralement que la consommation peut devenir nocive pour la santé si elle dépasse 14 à 21 verres par semaine pour les femmes et 24 à 28 verres par semaine pour les hommes. Ces risques pour la

santé sont souvent accompagnés de répercussions sociales, familiales et/ou professionnelles.

L'alcoolisme se caractérise soit par une dépendance psychologique et/ou physique à l'alcool, soit par l'incapacité de s'abstenir de boire quotidiennement (alcoolisme chronique) ou encore par la perte de contrôle sur la quantité ingérée. Ainsi, certaines personnes ne boivent pas tous les jours mais ne savent plus s'arrêter quand elles commencent à boire de l'alcool. D'autres consomment avec excès mais ne deviennent pas alcooliques

L'alcool, comme d'autres drogues, peut provoquer une dépendance avec des conséquences sur la santé de celui ou celle qui en consomme trop mais également des répercussions sur les proches et les collègues. Au confluent de l'acceptation sociale et du problème de santé publique, l'assuétude à l'alcool sera au centre des débats de la soirée d'information du 15 novembre. Ce dossier vous propose quelques pistes de réflexion et informations pratiques.

Face à l'alcool, tout le monde trinque

Les spécialistes de terrain, qu'ils soient psychiatres, psychologues, assistants sociaux ou autre, ainsi que l'Organisation mondiale de la Santé s'accordent pour dire que l'alcoolisme est une maladie.

L'attraction de nombreuses personnes pour l'alcool est liée à son action sur le système nerveux. A petite dose, il détend, soulage temporairement les angoisses, désinhibe, comble un éventuel sentiment de vide ou de tristesse et donne de l'assurance. Mais tout le monde n'est pas égal face à l'alcool: certains pourront en boire sans devenir accros, d'autres tomberont dans la dépendance sans que l'on puisse expliquer pourquoi. Cette dépendance s'installe dans la durée et ôte progressivement à la personne qui en souffre toute liberté dans la gestion de sa consommation. Lorsque cette personne cesse de boire, elle ressent un manque car son organisme, habitué à la substance, ne parvient plus à fonctionner sans cet apport régulier. Comme l'explique Jean-Marc Priels, thérapeute au Service de

Santé mentale Primavera et intervenant à la soirée d'information du 15 novembre, "l'alcool est particulièrement sournois et travaille de manière souterraine. Au bout d'un moment, un(e) alcoolique focalise toutes ses ressources sur la recherche de son verre, de manière à maintenir dans son corps une dose constante d'éthanol ou pour éviter les désagréables signes de sevrage. Et puis, c'est une habitude que l'on apprend à cacher. Souvent, on se donne une bonne raison de boire: se réchauffer, par exemple. Or, la sensation de chaleur est due à la dilatation des vaisseaux sous la peau. En réalité, la température du corps baisse. Et puis, à long terme, l'alcool ne rend pas plus gai, c'est un produit qui est à la source de nombreux ennuis de santé et qui provoque dépression et anxiété."

Co-alcoolisme, quand les proches participent

Souvent, l'entourage (famille et/ou collègues) d'une personne dépendante à l'alcool perçoit le problème sans pour autant en avoir pleinement conscience. La famille souffre d'autant plus qu'elle est embarrassée et impuissante. Se mettent alors en place des mécanismes de protection qui renforcent l'alcoolisme dans son assuétude. Dans un premier temps, la famille cache ou nie l'alcoolisme, fournit des boissons, protège l'alcoolique des conséquences de son comportement. C'est ce qu'on appelle le co-alcoolisme. Ensuite, la famille essaie d'aider l'alcoolodépendant en surveillant et supprimant les bouteilles d'alcool du domicile. Et finit par s'épuiser.

Jean-Marc Priels indique que "le co-alcoolisme existe aussi au travail. On peut observer ce phénomène lorsque des travailleurs assument les tâches d'un collègue, ferment les yeux sur sa dépendance voire même lui fournissent de l'alcool de manière à le tenir calme."

Toutes ces attitudes de "protection" retardent la prise de conscience par la personne alcoolodépendante de la nécessité de mettre un terme à sa consommation de boisson. Or, pour arrêter de boire, il faut accepter le problème et prendre la décision de manière personnelle et indépendante.



Consommation d'alcool

A quel moment y a-t-il problème?



Savoir si sa consommation d'alcool est problématique pose... problème. En effet, entre le petit verre entre amis, les deux verres de vin rouge recommandés pour éviter les maladies cardio-vasculaires et les fêtes en tout genre, l'alcool est partout et n'est que rarement décrié. Contrairement au tabac, la consommation de boissons alcoolisées bénéficie d'une sorte d'acceptation, voire dans certains cas, de prestige tant que les effets de l'absorption ne se font pas trop sentir. Alors, quand est-ce Madame X et Monsieur Y, de raisonnables consommateurs, se transforment-ils en Bacchus, dieu de l'ivresse et des débordements?

Les Alcooliques Anonymes proposent un test qui permet de juger sa consommation personnelle. Quatre réponses positives indiquent un problème.

1. Avez-vous déjà résolu d'arrêter de boire pendant une semaine ou deux, sans pouvoir tenir plus que quelques jours?
2. Aimerez-vous que les gens se mêlent de leurs affaires concernant votre façon de boire, qu'ils cessent de vous dire quoi faire?
3. Avez-vous déjà changé de sorte de boisson dans l'espoir d'éviter de vous enivrer?
4. Vous est-il arrivé au cours de la dernière année de devoir prendre un verre le matin pour vous lever?
5. Enviez-vous les gens qui peuvent boire sans s'occasionner d'embêtements?
6. Avez-vous eu des problèmes reliés à l'alcool au cours de la dernière année?
7. Votre façon de boire a-t-elle causé des problèmes à la maison?
8. Vous arrive-t-il, lors d'une soirée, d'essayer d'obtenir des consommations supplémentaires parce qu'on ne vous en donne pas suffisamment?
9. Vous dites-vous que vous pouvez cesser de boire n'importe quand, même si vous continuez à vous enivrer malgré vous?
11. Avez-vous des trous de mémoire?
10. Avez-vous manqué des journées de travail ou d'école à cause de l'alcool?
12. Avez-vous déjà eu l'impression que la vie serait plus belle si vous ne buviez pas?

Besoin de soutien?

Vers qui se tourner?

Le service Jette-Sat, service d'accompagnement pour personnes toxico-dépendantes, fait partie de l'équipe communale de Prévention. Il prévient les situations d'exclusion causées par une dépendance aux drogues et/ou à l'alcool, présente les possibilités de traitement, propose un soutien et un accompagnement psycho-social individualisé. Le Jette-Sat s'adresse aux Jettois consommateurs de drogues et d'alcool, à la famille et à l'entourage de l'utilisateur.

Jette-Sat: rue Vandenschriek 77 - 02.423.11.51 - jettesat@skynet.be

Le Nouveau Centre Primavera offre soutien et accompagnement aux personnes qui, à un moment de leur vie, pour l'une ou l'autre raison, ressentent un mal-être et éprouvent le besoin de s'en ouvrir à des professionnels.

SSM Nouveau Centre Primavera: rue Stanislas Legrelle 48 - 02.428.90.43

Si vous voulez parler d'alcool ou de drogue, aider un ami ou faire le point sur votre consommation:

Infor-Drogues : 02.227.52.52 (24h/24)

Les Alcooliques Anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

Infos: 02.511.40.30 - www.alcooliquesanonymes.be.

Les groupes familiaux Al-Anon (Alateen pour les adolescents) sont constitués de parents et d'amis d'alcooliques qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leurs problèmes communs. Ils croient que l'alcoolisme est un mal familial qu'un changement d'attitude peut contribuer à enrayer.

Al-Anon: rue de la Poste 11 à 1030 Bruxelles - 02.216.09.08 - www.alanon-befr.be

L'ALCOOLISME... une maladie ?

famille
entourage
travail

Soirée d'information

15 novembre 2007 - 19h

**Salle communale des fêtes
Place Cardinal Mercier, 10 - Jette**

entrée gratuite

02/423.11.51

Une initiative d'Interface, de l'asbl SSM Primavera et du Service de Prévention de Jette
 Collaboration : Ligue des Familles (section Jette) - AA de Jette - Vie Libre - Clinique Sans Souci
 Centre d'Entraide de Jette - Croix-Rouge (section Jette) - Foyer Jettois - Maison Médicale
 Essegem - Maison Médicale Tournesol - Entre Autres - Prisme - SAVMMA
 SSM Le Norois - Arbre de Vie - Accueil Monfort/RestoJet - CPF de Jette - CPAS de Jette

Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins de Jette

Le patrimoine jettois revu et corrigé!

La fibre artistique n'a pas d'âge. Les élèves de l'école Aurore ont pu faire la preuve de leur talent en revoyant, à leur façon, les joyaux du patrimoine jettois.

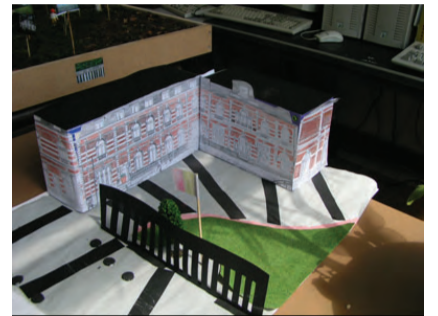
Tout a commencé par la visite de l'exposition "Vous êtes ici" aux Halles Saint-Géry. Quatre artistes présentaient des œuvres d'art inspirées par douze monuments bruxellois parmi les plus connus.

Rebondissant sur l'idée, les élèves de la classe des Lilas se sont dit qu'ils pourraient eux aussi se mettre dans la peau d'artistes et présenter une exposition dont le thème serait le patrimoine jettois. Ils se sont donc mis à recenser les sites, monuments et espaces verts de la commune. En fonction d'une attirance personnelle ou de la proximité d'un site, chaque enfant a choisi son sujet. Quelques recherches effectuées en bibliothèque et sur le site internet de la com-

mune ont permis d'en savoir plus. Le "vrai" travail pouvait alors commencer!

Chaque élève a choisi sa technique: réalisation d'un vitrail, d'une maquette, d'un collage... Toutes les techniques étaient permises et les élèves ont débordé d'imagination, de créativité et d'originalité.

Une fois les œuvres achevées, toute la classe s'est rendu esur les lieux choisis avec le projet de concevoir un rallye "Patrimoine" pour les autres classes de l'école Aurore... ou d'autres établissements scolaires.



Adultes sur les bancs de l'école... primaire

Pouvoir suivre le développement scolaire de son enfant n'est pas donné à tout le monde. La participation active de certains parents d'élèves est stoppée par des lacunes en français. A l'école Clarté, une animatrice de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente leur apprend les notions de base qui les aideront à s'investir davantage dans la scolarité de leurs enfants et dans la société en général.

Partant du principe que l'école et les parents sont partenaires dans l'éducation des enfants, la direction de l'école Clarté a contacté la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente avec une requête: organiser des cours de français à destination des papas et mamans qui éprouvent des difficultés à lire et écrire dans cette langue. En effet, la Ligue a pour mission de pallier les différents problèmes de communication qui peuvent surve-

nir entre l'école et les parents. Dans le cas de l'école communale Clarté, ces problèmes ont été décelés lorsque le corps enseignant s'est rendu compte que les avis au journal de classe étaient parfois mal compris, voire totalement ignorés. En outre, la direction avait affaire à une très forte demande d'organisation d'école des devoirs ou d'étude émanant de parents conscients de ne pas pouvoir aider leurs rejetons dans leur travail scolaire.

Ces cours d'alphabétisation relèvent d'une démarche de cohésion sociale. Une foule d'études récentes a démontré le lien qui existe entre décrochage scolaire et degré de scolarité des parents. En fournissant aux mères (largement majoritaires aux cours d'alphabétisation) et aux pères les rudiments de français nécessaires à la compréhension de documents simples, l'école Clarté entend renforcer la



dynamique parents/école indispensable au bon développement scolaire des élèves. Ce projet permet, en outre, aux participants de tisser des liens sociaux avec d'autres parents qui partagent la même expérience, qui éprouvent des difficultés identiques.

Accueillir un enfant ou un adolescent chez soi: pourquoi pas?

L'Accueil Familial d'Urgence (AFU) est un service agréé par la Communauté française. Il a pour mission d'apporter une aide en urgence à un enfant ou un adolescent qui ne peut momentanément rester dans sa famille.

Ces jeunes de 0 à 18 ans sont alors placés dans une famille d'accueil pour une période allant d'une nuit à 45 jours maximum, le temps de trouver la solution adéquate aux problèmes rencontrés.

L'hébergement en famille d'accueil permet d'éviter le placement en institution. Mais il permet surtout à l'enfant de rester dans un milieu de vie familial avec ses valeurs, ses règles et son fonctionnement. Il favorise la confiance en soi et en l'adulte. De nouvelles relations vont se créer et le jeune pourra, si possible, rester en contact avec sa famille d'origine, ses amis, son école, ses activités extrascolaires, ...

Envie d'aider concrètement, d'ouvrir votre porte et d'être solidaire par rapport à des enfants sans lieu d'hébergement? N'hésitez pas à contacter l'Accueil Familial d'Urgence - Christian Pringels, directeur - rue du Cheval Godet 34 à 1400 Nivelles - tél.: 067.877.107 du lundi au vendredi de 9h à 17h - email: afurgence@skynet.be - www.afu.be

La Récré: lieu de rencontre enfants / parents

Deux malencontreuses erreurs se sont glissées dans les horaires de La Récré publiés dans le Jette Info du mois passé. Voilà qui rectifie le tir.

La Récré est un espace où les petits (0 à 3 ans) peuvent faire de nouvelles expériences et se faire de nouveaux copains. Les mardi et jeudi matin, les grands peuvent y papoter et souffler un peu hors de la maison.

La Récré se veut un lieu de parole qui prépare les enfants et leurs parents à l'entrée en crèche ou à l'école. Les futurs parents sont les bienvenus. Cet espace organise en outre des ateliers d'éveil (massage pour bébé et psychomotricité). L'occasion est donnée aux mamans et aux papas accompagnés de leur bébé de prendre le temps de se retrouver avec leur enfant, de (re)découvrir le plaisir de toucher et d'être touché, de s'émerveiller et de se laisser attendrir.

La Récré

- matinée de rencontre: mardi et jeudi (en dehors des congés scolaires) de 9h30 à 12h30

- massage pour bébé: lundi de 10h30 à 11h30 (1 € par séance)

- psychomotricité: vendredi de 10h30 à 11h30 (1 € par séance)

Renseignements: La Récré - 02.423.52.77 - Rue Esseghem 26

La Récré est une initiative des asbl la Maison Médicale Esseghem et L'Abordage. Avec le soutien de la COCOF et de l'ONE.

Place aux enfants 2007

Petit voyage au pays des métiers

Cela fait 10 ans que la commune de Jette a lancé "Place aux Enfants". C'est Benoît Gosselin, échevin des Sports et de la Jeunesse, qui a eu cette idée. Puisque cela a bien marché, on a continué. Chaque année, les enfants partent à la découverte de différents métiers qui pourraient leur donner des idées pour leur futur : vétérinaire, pompier, boulanger, journaliste, coiffeur, ... C'est grâce à l'administration communale et à l'aide des passe-murailles (les scouts et les bénévoles de la Ligue des Familles) que les enfants sont accueillis dans la joie et la bonne humeur. Cette année, 148 enfants ont participé à l'opération qui a eu lieu le 20 octobre. A la fin de la journée, les jeunes participants ont eu la chance de voir un spectacle de gymnastes qui sautent à la corde : la troupe "Jump Up". C'était impressionnant ; cela avait l'air difficile.

Au feu, les pompiers...

Un groupe d'enfants a été rendre visite aux pompiers. Ils ont actionné la lande incendie et sont montés sur la grande échelle. Elle peut aller jusqu'à 30 mètres de haut. Nathan s'est bien amusé. "J'aime l'eau et c'est pour ça que j'ai choisi cette activité", dit-il. "Je suis monté sur la grande échelle et c'est très haut." Un pompier nous a expliqué qu'il y a 10 interventions par jour dans tout Bruxelles pour des incendies. Les ambulances sortent entre 200 et 300 fois par jour des différentes casernes. Les pompiers sont disponibles 24h sur 24. Un pompier travaille 24 heures, puis a 72 heures de repos.

Un petit tour et puis s'en vont

Betty Moerenhout a accueilli les enfants dans son atelier de poterie. Elle leur a expliqué les différentes techniques de travail de la terre. Elle utilise surtout le tournage pour réaliser des objets décoratifs et utilitaires en céramique. Elle crée, par exemple, des services à thé. Betty Moerenhout donne aussi des cours pour les adultes et des stages pour les enfants pendant les vacances. Vincenzo était content de son activité à l'atelier de poterie : "On a décoré des pots et c'était chouette". Les enfants sont repartis avec les pots qu'ils avaient réalisés et décorés eux-mêmes avec toutes sortes d'outils.

L'atelier de Betty Moerenhout (rue Werrie 41) ouvrira ses portes les 17 et 18 novembre de 10 à 18h dans le cadre du week-end "Chez l'artisan d'art" (lire l'agenda p. 18).

Attention Mesdames et Messieurs, dans un instant...

Les petits reporters ont rejoint deux groupes d'enfants qui visitaient le théâtre du Parc. Ce théâtre, situé au coeur de Bruxelles, est un théâtre à l'italienne; sa forme rappelle celle d'un fer à cheval. Dès que nous sommes arrivés, nous avons trouvé un groupe de jeunes occupés à poser des questions. Attentifs et curieux, ils ont presque tous interrogé les deux employées du théâtre. Les enfants étaient impressionnés par la grandeur de la salle et par le rideau de fer. Ce dernier est un magnifique trompe-l'oeil de plus d'une tonne qui est important car il sert de coupe-feu entre la salle et les coulisses.

"Place aux enfants" a permis aux jeunes de

découvrir ce que le public ne voit jamais: les coulisses avec les ateliers de couture, la fabrication des décors et les loges. C'était magnifique!

Si j'étais président... du sénat

Après notre visite au théâtre, nous avons traversé une rue pour arriver au sénat. La première chose qui vous frappe dans cet endroit, c'est le décor: on dirait un musée plein de tapisseries, de tableaux et de statues. En allant vers l'hémicycle (la salle principale), on peut observer que les sénateurs disposent d'une pièce où ils peuvent lire les journaux.

Cette visite était très intéressante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, on a pu se rendre compte que beaucoup d'enfants participent à "Place aux enfants" (la salle était remplie d'enfants d'autres communes bruxelloises). Ensuite, on a constaté que les enfants, tout autant que les adultes, regardent le journal télévisé. La plupart des questions portaient sur la séparation de la Belgique (les jeunes avaient l'air inquiet). Le président du sénat Armand De Decker a répondu à leurs questions et leur a même proposé de voter sur trois sujets: plus ou moins de sport à l'école, plus ou moins de dimanches sans voiture et pour ou contre la séparation de la Belgique.

Les petits reporters ne vous diront pas quel a été le résultat des votes mais vous conseillent d'aller visiter le sénat. Cet endroit est magnifique et vous apprend beaucoup de choses utiles pour votre culture.

Parmi les 16 groupes constitués dans le cadre de "Place aux Enfants 2007", il y avait les petits reporters d'un jour qui ont réalisé les photos et écrit les textes de cette page du Jette Info. Nos journalistes en herbe : Lenny Bikuki, Randy Dibathia, Andrea Herman-Mezza, Arben Krasniqi, Anouchka Moreau et Laure Vandenheede



Rénovation du réseau d'égouts : on passe à la vitesse supérieure



Le réseau d'égouts de la capitale a grand besoin d'une rénovation. Ce dossier qui porte sur le contrôle du réseau et sur la rénovation proprement dite ne progresse cependant que très lentement. Aussi, la région bruxelloise a-t-elle décidé d'accélérer les opérations de contrôle des égouts et des collecteurs.

La plus grande partie du réseau d'égouts bruxellois est gérée par Vivaqua. Chaque année, cette intercommunale effectue l'inventaire de 35 km d'égouts. Seuls 5 d'entre eux font l'objet d'une rénovation, une bagatelle au vu des 1.500 km d'égouts qui parcourent le sous-sol bruxellois.

Concrètement, cela signifie que les interventions concernent uniquement des points qui posent problème. L'objectif est de tendre vers une gestion structurée, une évolution qui s'impose lorsqu'on sait que certains tronçons d'égout sont vieux de plus de 100 ans et nécessitent une rénovation urgente. Le réseau complet sera mis sur plan, avec une description de l'état de chaque égout. Un programme de rénovation sera ensuite élaboré afin de remettre en état l'ensemble du réseau d'égouts. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, ce ne sera pas chose faite avant 2025.

Travaux

Rue des Flamands, chaussée de Wemmel et rue Thomaes

Renouvellement des canalisations d'eau

L'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) a com-



mencé un chantier dans le cadre d'une vaste campagne d'éradication du plomb dans les canalisations d'eau entreprise à Jette et dans d'autres communes bruxelloises.

Ces travaux se déroulent en trois phases: tout d'abord la rue Thomaes (jusqu'à la fin novembre), suivie par la chaussée de Wemmel et la rue des Flamands. Il s'agit d'un long chantier qui ne s'achèvera qu'au début de l'année 2008.

Rue Moyens, avenues Liebrecht et Swartenbrouck

Aménagement d'un rond-point

Les travaux de construction d'un rond-point au carrefour formé par la rue Moyens et les avenues Liebrecht et Swartenbrouck ont débuté fin septembre. Le planning des travaux prévoit trois phases de réalisation: les angles de l'avenue Liebrecht, côté Swartenbrouck; les angles de l'avenue Liebrecht, côté Moyens et le centre du rond-point.

La fin des travaux est prévue pour le 5 décembre, si les conditions climatiques le permettent. Pendant ce chantier, une signalisation adéquate indique les déviations éventuelles.

Rues Stanislas Legrelle, Brunard, Léon Dopéré, Boghemans et chaussée de Wemmel

Pose de nouvelles canalisations

Afin de limiter les désagréments de chantiers successifs au même endroit, plusieurs impétrants se sont coordonnés pour réaliser leurs travaux en concertation. Ainsi, Sibelga et l'IBDE procèdent au remplacement de certaines canalisations dans les rues Stanislas Legrelle, Brunard, Léon Dopéré, Boghemans et la chaussée de Wemmel. Ces travaux sont divisés en 8 phases distinctes (commençant par la rue Legrelle, puis la rue Legrelle, ensuite les rues Boghemans, Dopéré et Brunard pour terminer dans la chaussée de Wemmel). Le mois de novembre est

consacré à la rue Legrelle. L'ensemble du chantier devrait s'achever vers la mi-décembre.

Avenue Firmin Lecharlier

Pose de nouvelles canalisations

Sibelga et l'IBDE ont décidé de se coordonner pour procéder au remplacement de certaines de leurs canalisations dans l'avenue Firmin Lecharlier. Un chantier de 19 semaines commencera en novembre. La circulation sera maintenue dans les deux sens pendant la durée des travaux.



Région et communes main dans la main pour plus de propreté

La propreté des rues et de l'espace public bruxellois est placée sous la responsabilité conjointe de la Région et des communes. Plusieurs communes, dont celle de Jette, réclament depuis des années une meilleure collaboration entre instances régionales et communales afin de s'attaquer ensemble à la problématique de la propreté. Le secrétaire d'Etat bruxellois à la Propreté publique Emir Kir s'est rallié à cette vision et prône également une plus grande interaction et une communication renforcée entre la Région et les communes.

L'administration communale de Jette et l'échevine de la Propreté

publique Claire Vandevivere soutiennent bien entendu le principe d'une collaboration accrue avec la Région, même si on peut déjà parler aujourd'hui d'une certaine coordination.

Depuis peu, les services communaux disposent d'une personne de contact auprès de l'agence Bruxelles-Propreté en ce qui concerne les voiries régionales situées sur le territoire jettois. L'intervention des services régionaux est ainsi facilitée et accélérée lorsqu'un problème de propreté se pose dans l'une de ces voiries.

D'autre part, notre commune est intéressée par le placement de bulles à

verre souterraines, compte tenu du fait que les bulles à verre traditionnelles attirent les dépôts clandestins, occasionnent des nuisances sonores et défigurent le cadre de vie. Dans la pratique, le placement de bulles à verre souterraines demande une étude complète, le sous-sol étant parcouru par un réseau complexe de câbles et de conduites géré par différents concessionnaires. Les travaux pourraient être partiellement subsidiés par la Région.

Ces derniers temps, Bruxelles-Propreté exerce un contrôle renforcé au niveau des bulles à verre et ce, à la demande de la commune. Ce contrôle, combiné avec les amendes administra-

tives, devrait venir à bout des dépôts clandestins autour des bulles à verre.

A la demande de notre administration communale, la Région transmet en outre au service concerné la liste des enlèvements à domicile, de telle sorte que les membres de l'équipe sur le terrain puissent faire la différence entre un dépôt clandestin et un enlèvement programmé avec l'agence régionale.

Tous les trois mois, un contact a lieu entre le cabinet du ministre Kir, l'échevine Claire Vandevivere et les responsables des services communaux et régionaux. Les problèmes quotidiens y sont débattus et les grandes lignes de la gestion de la propreté y sont arrêtées.

Ces rencontres rapprochent les parties et favorisent le dialogue, ce qui est tout bénéfique pour la propreté des voiries jettoises.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans l'agglomération bruxelloise. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser. Ainsi, une collecte dominicale des déchets verts est assurée jusqu'au 25 novembre. Elle est ensuite remplacée par une collecte des encombrants qui se fait uniquement sur rendez-vous.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Le calendrier des Coins Verts Mobiles à Jette pour les mois de novembre et décembre:

Place Cardinal Mercier (police) les 12 novembre et 10 décembre de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (ND de Lourdes) le 26 novembre de 18h30 à 19h30

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. D'avril à novembre, la Région organise, chaque dimanche après-midi, une collecte des déchets verts. Cette collecte commence à 14h. Il vous suffit de rassembler les déchets de votre jardin dans des sacs verts et d'entasser les branches, liées en fagots, près des sacs. Après le 25 novembre, cette collecte dominicale est remplacée par la collecte dominicale des encombrants mais uniquement sur rendez-vous (voir détails ci-contre).

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De la fin novembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 52 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Attention aux intoxications au CO

Appareils de chauffage et chauffe-eau peuvent provoquer la mort

Le monoxyde de carbone (CO) cause chaque année des milliers d'accidents, mortels pour une centaine d'entre eux. En Belgique et en France, le CO est responsable de la majorité des morts accidentelles par intoxication. 80% des cas surviennent entre les mois d'octobre et avril. Dans de nombreux cas, la cause d'intoxication au monoxyde de carbone est un chauffe-eau domestique. Toutes les tranches d'âge sont touchées mais 40% des intoxications mortelles trouvent leurs victimes chez les 65 ans et plus. Pour ces dernières, le poêle est le plus souvent responsable des accidents.

Qu'est-ce que le CO?

Le CO est un gaz inodore, incolore, insipide et non-irritant qui se forme naturellement lors de toute combustion (incomplète) de bois, charbon, mazout, gaz,... Cela implique que tout appareil de chauffage ou chauffe-eau constitue une source potentielle de CO.

Les risques

Parmi les facteurs à risque, on peut signaler les appareils (chauffage ou chauffe-eau):

- qui ne sont pas reliés à une cheminée
- qui sont mal installés, mal entretenus ou ne sont pas correctement réglés
- qui ne sont pas utilisés correctement
- qui se trouvent dans des espaces trop restreints ou pas suffisamment aérés
- reliés à une cheminée qui tire mal.

Le risque d'intoxication au CO est plus élevé par temps froid. Mais un climat stable, sans vent, constitue un risque potentiel lorsque les cheminées tirent moins bien. A contrario, un



temps venteux peut lui aussi s'avérer dangereux si le vent renvoie les gaz de combustion dans l'évacuation.

Les symptômes d'une intoxication

Les premiers signes d'une intoxication au CO sont bénins et passent souvent inaperçus: migraine, nausée et fatigue inexplicable. Par la suite, surviennent les vomissements, les vertiges et une perte de conscience qui peut mener au coma voire même entraîner la mort.

Comment réagir face à une intoxication au CO?

1. Ouvrir portes et fenêtres
2. Eteindre dès que possible l'appareil en cause
3. Sortir la victime
4. Appeler une ambulance et demander qu'il y ait de l'oxygène à bord
5. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement le bouche à bouche.

Prime de 250 EUR pour chaudière à condensation Optimaz-elite

Prolongée jusqu'à la fin 2007

Dans un souci de protéger l'environnement, Informazout offre une prime de 250 € pour l'installation d'une chaudière à condensation "Optimaz-elite". L'échéance de cette offre est reculée à la fin 2007.

Les installations de chauffage au mazout qui utilisent la technique de condensation récupèrent quasi intégralement la chaleur latente qui, autrement, serait perdue dans le tuyau d'évacuation ou la cheminée. Le label Optimaz-elite n'est attribué qu'aux combinaisons chaudière/brûleur dont le rendement de combustion s'élève à plus de 97,5%. Ce rendement particulièrement élevé permet une diminution de consommation de l'ordre de 30% par rapport à une vieille chaudière. Une sérieuse économie annuelle.

A ces économies s'ajoute la prime de 250 € qu'offre Informazout, l'asbl qui assure la promotion du mazout comme moyen de chauffage, à toute nouvelle installation Optimaz-elite. Sans oublier l'avantage fiscal qui peut aller jusqu'à 2.600 € pour le remplacement d'une installation existante. Vous combinez donc consommation rationnelle de l'énergie et souci de

l'environnement. Seule remarque: la Région a défini que l'évacuation des chaudières à condensation notamment est interdite en façade avant. Attention donc si vous avez pour projet d'installer une telle chaudière.

Comment recevoir la prime?

La demande se fait simplement: il vous suffit d'envoyer pour le 28 février 2008 à asbl Informazout (rue de la Rosée 12 à 1070 Bruxelles) les documents suivants: un bon de valeur dûment complété (téléchargeable sur le site www.informazout.be), une copie de la facture d'achat et de placement d'une installation Optimaz-elite. Vos nom et adresse ainsi que les coordonnées de l'installateur doivent figurer sur la facture. Si vous remplissez toutes les conditions, Informazout vous versera le montant de 250 € sur votre compte dans les 2 mois qui suivent la demande.

Plus d'informations sur les conditions et la demande de prime: asbl Informazout - www.informazout.be - tél: 078.152.150 - E-mail: info@informazout.be.

Le contrôle gratuit de votre chaudière vous aide à réduire votre consommation d'énergie

Vous pouvez faire contrôler votre chaudière gratuitement pour déterminer votre consommation d'énergie. Vous pourrez dès lors mieux la rationaliser et faire diminuer vos factures énergétiques.

Dans le cadre d'une enquête sur l'efficacité énergétique des installations de chauffage central à Bruxelles, Bruxelles Environnement - IBGE et VITO (Vlaamse instelling voor technologisch onderzoek / Institut flamand pour la recherche technologique) vous propose le contrôle éner-

gique complet de votre chaudière de chauffage.

VITO se déplace à votre domicile pour effectuer le contrôle. Vous recevrez ensuite des recommandations personnalisées pour réduire votre consommation d'énergie. Cette offre est valable pour tous les logements de la Région de Bruxelles-Capitale et n'engage à rien.

Renseignements (en néerlandais): Nancy Wils, VITO - Tél: 014.33.58.08 - E-mail: nancy.wils@vito.be

Trucs et astuces

- Aération: chaque pièce utilisées doit être bien aérée. Des grilles d'aération doivent être présentes dans les petites pièces, et certainement dans les salles de bains où sont installées des chauffe-eau ainsi que dans les pièces chauffées avec des appareils mobiles (gaz, pétrole).

- Il faut faire installer chauffe-eaux et

appareils de chauffage par un installateur agréé. Tous les appareils doivent être reliés à une cheminée ou avoir une évacuation directe vers l'extérieur.

- Plusieurs appartements ne peuvent pas être reliés à la même cheminée.

- Faites vérifier et nettoyer votre cheminée régulièrement (1 fois par an).

- Ne dormez jamais dans une chambre où brûle un chauffe-eau / un appareil de chauffage portable qui fonctionne au gaz ou au pétrole.

- Attention aux détecteurs de CO: ils sont peu fiables et ne font que donner une illusion de sécurité.

Au programme pour les seniors...

Cela se fête!

Vendredi 23 novembre Concert de gospel



Venez écouter l'un des meilleurs groupes de gospel d'Europe et partager leur passion. Leurs envolées rythmées en faveur d'un monde délivré de violence, d'injustice et de racisme vous inciteront certainement à vous lever, frapper dans les mains et à chanter avec les "Marvellous Gospel Singers". Ce concert aura lieu en l'église Notre-Dame de la Chapelle (place de la Chapelle à 1000 Bruxelles).

Rendez-vous à 13h35, place Cardinal Mercier.

Prix: 20 € comprenant le spectacle et le transport en autocar / 15 € pour le spectacle uniquement.

Mardi 4 décembre

Visite du Musée René Magritte



Le Musée René Magritte, à Jette, est situé dans la maison où le célèbre peintre surréaliste vécut et travailla pendant vingt-quatre ans. Cette maison, restaurée dans les années '90, recrée rigoureusement l'intimité du peintre telle qu'il a pu la montrer dans certains de ses tableaux. Des oeuvres originales, des objets, des lettres et des photos, exposés sur trois étages, illustrent la créativité prolifique d'un des peintres les plus géniaux de tous les temps.

Cette visite guidée durera près d'une heure et demie.

Rendez-vous à 14h, rue Essegheem 135

Prix: 11 € comprenant l'entrée au musée, le guide et un petit moment de détente (café et thé à volonté + une pâtisserie) au café Ter Linden après la visite.

Dimanche 16 décembre

Spectacle "Sois Belge et tais-toi"

"Sois Belge et tais-toi", composé de sketches et de parodies de chansons, évolue chaque année au gré de l'actualité. Les personnalités politiques se pressent pour assister à une représentation de ce spectacle qui a déjà accueilli plus de 35.000 spectateurs cette année. Ce spectacle aura lieu au théâtre Saint-Michel à Etterbeek.

Rendez-vous à 14h30, place Cardinal Mercier.

Prix: 35 € comprenant le transport en autocar et la place de 1ère catégorie.

Mardi 18 décembre

Noël corse



Le groupe corse "Barbara Fortuna" est un ensemble vocal masculin entièrement voué au chant polyphonique de l'Île de Beauté. La polyphonie corse consiste en des chants a capella, avec plusieurs voix solistes entremêlées. Des voix puissantes et troublantes qui se diffusent dans le respect de la tradition. Ce spectacle aura lieu en l'église Notre-Dame de la Chapelle (place de la Chapelle à 1000 Bruxelles).

Rendez-vous à 13h35, place Cardinal Mercier.

Prix: 20 € comprenant le spectacle et le transport en autocar / 15 € pour le spectacle uniquement.

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, officier de l'Etat civil (02.423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Félicitations...

... aux époux **Bormans - Eeckhout**. Ils ont célébré leurs noces d'or le 20 octobre 2007.

... aux époux **Van Humbeek - Viaene**. Ils ont célébré leurs noces d'or le 23 octobre 2007.



Les réservations se font auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - bureau 042 - entresol). Le bureau est ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 11h30 ainsi que le jeudi entre 14h et 15h30.

Afin de garantir une gestion efficace et un accueil optimal, veuillez téléphoner avant votre passage au service des Seniors.

Tél. 02.423.12.66 (Patricia Hellem) - email: phellem@jette.irisnet.be

Le premier festival 55+ tape dans le mille



Le jeudi 25 octobre, les seniors jettois ont pu apprécier le premier festival 55+. La nouvelle salle Omnisports était remplie pour cet événement, une organisation des échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw. Le programme du festival était prometteur: The SoulDivaz, Robert Cogoi, Nicole & Hugo et Le Grand Jojo. Ce premier festival a immédiatement tapé dans le mille, que ce soit pour ce qui est de l'attrait du public ou de la qualité des artistes.

Robert Cogoi a ouvert le bal. Ce chanteur populaire a prouvé qu'après 40 ans de carrière, il n'a rien perdu de son énergie et sait toujours enchanter le public avec ses chansons. Nicole & Hugo, des artistes plus connus en Flandre, ont conquis le public dès les premières notes. Ils ont combiné des morceaux connus à des blagues de bon goût, le tout

en accomplissant des pas de danses qui font leur particularité. Les spectateurs ont visiblement apprécié leurs nombreux hits.

Après la pause, The SoulDivaz sont montées sur scène. Le show fut époustoufflant. Sandra Kim, Afi et Micha Marah ont témoigné de leur amour pour la musique soul en mêlant leurs belles voix aux accords de huit musiciens.

Le Grand Jojo était l'invité-surprise de l'après-midi. Cet inénarrable Bruxellois, qui chante en authentique bruxellois, avait de très nombreux fans dans le public. Lorsque les dernières notes de musique se sont tues, les seniors jettois ont quitté la salle ravis. Ils ont vraiment apprécié cet après-midi plein de musique et d'ambiance.

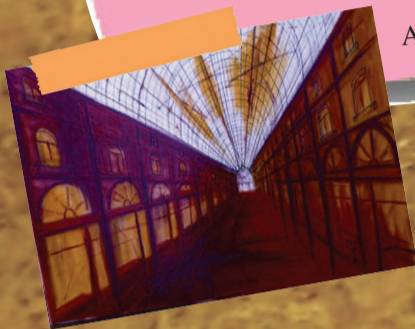
Expo Jean-François Meur du 2 au 11 novembre

à l'abbaye de Dieleghem

Début novembre, vous pourrez apprécier à l'abbaye de Dieleghem les peintures de Jean-François Meur. Cet artiste utilise dans ces oeuvres toutes sortes de matériaux, du stylo à bille au café en passant par la cendre ou l'isobétadine. Ce peintre passionné trouve son inspiration dans la ville, son architecture, son mode de fonctionnement et ses fractures sociales.

**Expo Jean-François Meur
du 2 au 11 novembre, chaque jour de 14h à 18h**

Vernissage le 2 novembre dès 18h
Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14



Bourse aux jouets

Les mardi 6 et mercredi 7 novembre 2007

La Ligue des familles organise une bourse aux jouets, livres, matériel de petite enfance et tout pour le ski.

Dépôt: le 6 novembre de 9h à 18h sans rendez-vous
- 30 pièces au plus

Vente: le 6 novembre de 19h à 21h
et le 7 novembre de 10h à 16h30

dans la Salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10,
au-dessus de la bibliothèque)

Reprise: le 7 novembre de 19h à 20h30

Le Café des Parents

Tous les lundis de 19h à 21h30, accueil,
échange, rencontre et débat

5 novembre:

“Jeux vidéos: entre réel et virtuel”

12 novembre: “Puzzle parental:
beau-père, belle-mère, etc...”

19 novembre:

“L'argent ferait-il le bonheur des ados?”

26 novembre: “Je bois, tu fumes, il
joue... les dépendances à l'adolescence”

au Centre culturel Le Fourquet (place de
l'Eglise 15 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe)

Renseignements:

Planning familial Jette - 02.426.06.27
lecafedesparents@hotmail.com

Cycle de conférences: Clés pour la musique

Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel au Centre culturel de Jette offre aux amateurs de musique les clés pour comprendre et se déroulent au Centre Armillaire. Chaque conférence débute à 14h30. Entrée 3 €

le 24 novembre: Musiques croisées

Portes ouvertes à l'Atelier 41

Dans le cadre du week-end chez “l'Artisan d'art”, Betty Moerenhoudt vous ouvre sa boutique de 10h à 18h pour une exposition de ses poteries et céramiques. L'atelier sera accessible et vous pourrez assister à des démonstrations du travail de la terre.

Les 17 et 18 novembre de 10h à 18h
à l'Atelier 41 (rue Henri Werrie 41)

Renseignements:

Betty Moerenhoudt - 02.427.17.23

Cours de néerlandais pour enfants de 3 à 12 ans

Utilisation de méthodes basées sur l'oral avec des activités ludiques (jeux, bricolage, petites scènes de théâtre,...).

Les cours ont lieu les samedis de 9h à 12h30
sauf pendant les congés scolaires. Prix: 180 €.

Renseignements: Centre culturel de Jette
- Chantal Farin - 02.426.64.39.

Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

le 29 novembre 2007 à 14h30

Emmanuel de Wilde d'Estmael, avocat au Barreau de Bruxelles et professeur à la Chambre belge des comptables et conseils fiscaux

“Les donations: l'aspect civil et fiscal,
les clauses préservant le donateur”
dans la Salle communale des fêtes de Jette
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 4 €

Renseignements: service communal de la
Communauté française - 02.423.13.53.

Voir le Monde

La Réunion, l'île à grand spectacle

Sans les éruptions du Piton de la Fournaise, on ne parlerait pas de cette petite île. Convoitée pour être plantée, son histoire est liée à celle de ses cultures.

Le Réunionnais est Métro ou descendant de colons européens, d'esclaves africains ou malgaches, d'Indiens ou de Chinois. Oratoires, églises, mosquées, temples tamouls et chinois s'y côtoient en harmonie. Le relief tourmenté et les conditions climatiques hostiles ont sauvé le cœur de l'île, refuge de biodiversité unique au monde.

Le 25 novembre à 15h

en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 € / 7,50 € pour les seniors

/ 5 € pour les - de 26 ans

Renseignements: Voir le Monde - 02.649.76.95



Cycle de conférences: Cent ans de jazz

Conférences sur la musique jazz données par le documentaliste Louis Stevens et le musicien Vicky Down.

Judi 29 novembre:

La chanson française dans le jazz

Présenté par Francis Lagneau (guitariste).
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 € / 1,25 € pour Art. 27

Renseignements:

Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

28^{ème} Nuit des Sportifs jettois 17 novembre 2007



Rubettes

Sono & Light show
60' - 80' Music

Live !

SUPER TOMBOLA

La 28^{ème} Nuit des Sportifs jettois aura lieu le samedi 17 novembre 2007 à 20h30 dans la salle Omnisports de Jette. Cette année, ce sont The Rubettes qui assureront le spectacle. Ils sont notamment connus pour le tube "Sugar Baby Love". Les revenus de cette soirée sont traditionnellement reversés aux clubs sportifs jettois.

The Rubettes forment un des groupes les plus populaires des années '70. Leur premier hit "Sugar baby love" les a rendu mondialement célèbres. Vêtus de leur costume typique - des casquettes et de grandes vestes blanches et pastel - ils se sont produits dans le monde entier. Vous aurez l'occasion de profiter de leurs morceaux pop lors de la Nuit des Sportifs jettois.

28^{ème} Nuit des Sportifs jettois

Samedi 17 novembre 2007 à 20h30

Salle Omnisports de Jette - avenue du Comté de Jette 3
Tombola gratuite

Premier prix: une croisière de 8 jours dans les Caraïbes pour deux personnes (vols inclus)

Prix d'entrée: 14 € / 10 € pour les enfants de moins de 10 ans. Les tickets pour adultes ne sont disponibles qu'en prévente. Vous pouvez acheter les tickets d'entrée et les billets pour le tirage de la grande tombola auprès des clubs sportifs jettois et du service communal des Sports (tél.: 02.423.12.97).

Une organisation de l'asbl Sport à Jette et de l'échevin des Sports Benoît Gosselin.

Entrée de Saint-Nicolas à Jette 24 novembre 2007

Saint-Nicolas aussi aime le changement. Il ne retrouvera plus les enfants jettois à la salle Excelsior mais se déplacera en cortège à la rencontre des gentils bambins. Le samedi 24 novembre dès 13h30, le saint patron des écoliers, accompagné de ses pères fouettards, distribuera des friandises en calèche. Son cortège partira de la place Philippe Werrie et empruntera les rues Ferdinand Lenoir, Henri Werrie, Léon Theodor puis la chaussée de Jette, l'avenue de Laeken, l'avenue de Jette, la rue Pierre Timmermans, la place Reine Astrid et la rue Léopold Ier pour se clôturer sur la place Cardinal Mercier. Divers arrêts sont prévus.

La fête de Saint-Nicolas est une initiative de l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix, de l'asbl Commerce et Marché annuel jettois présidée par Yves Putzeys, de l'asbl Promotion de Jette présidée par Cyrille Segers et de Shopping Jette.

Fête de Saint-Nicolas

le 24 novembre à partir de 13h30
au départ de la place Philippe Werrie

Infos: service Vie économique et Animations - tél.: 02.423.12.92



Petit-déjeuner "Made in Dignity" Manger pour la bonne cause!

Petit-déjeuner "Made in Dignity"

le 18 novembre de 8h30 à 13h

au Pavillon du Poelbosch
(avenue de Laerbeek, près de l'UZ Brussel)

Prix: 4 € /adulte et 3 € /enfant

Infos:

Oxfam-Magasin du monde à Jette
Rue Léopold Ier 527 - tél.: 02.420.74.71.



Tout le monde
aux petits
déjeuners

L'équipe d'Oxfam-Magasin du monde vous invite à un petit-déjeuner "Made in Dignity", le dimanche 18 novembre. Aux tables de ce petit-dej' original et sympa, vous pourrez retrouver (ou découvrir) les produits Oxfam Fairtrade: café, thé, jus de fruits, sucre de canne, miel, petits pains au riz,...

Des centaines de Jettois participent chaque année à ce petit-déjeuner aux couleurs de la solidarité. On peut, dans une ambiance agréable, y découvrir d'autres produits de la gamme Made in Dignity tels que des objets artisanaux, des jouets, des vêtements, des produits cosmétiques,...

Le but d'Oxfam-Magasin du Monde est double: payer un prix honnête aux producteurs du Sud et inciter à moins et mieux consommer.

Nourrir la planète, mais à quel prix?

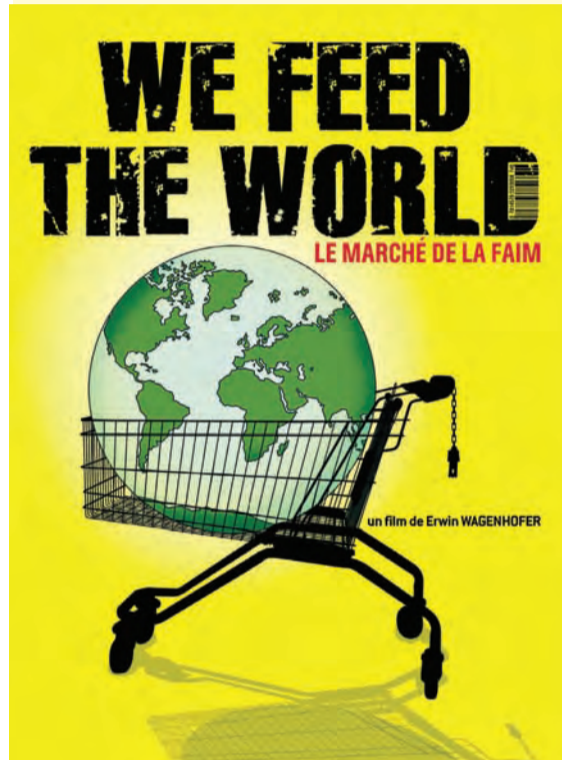
La mondialisation, et plus précisément celle du commerce et de l'industrie alimentaires, sont dans le collimateur de ce documentaire autrichien au point de vue fort critique. "We feed the world" est un film éclairant sur les modes de production et d'alimentation de par le monde. Il pose également la question de la faim. Les dangers pesant sur les écosystèmes, les réserves de ressources naturelles, sont aussi soulignés par un film au ton dénonciateur, dans la lignée du "Cauchemar de Darwin".

Le réalisateur Erwin Wagenhofer a sillonné la planète pour y filmer le désarroi et la colère de producteurs et artisans locaux dont l'activité se voit menacée, voire détruite, par la prééminence des grandes sociétés multinationales.

"Etant donné l'état actuel de l'agriculture dans le monde, on sait qu'elle pourrait nourrir 12 milliards d'individus sans difficulté. Pour le dire autrement, tout enfant qui meurt actuellement de faim est, en réalité, assassiné", témoigne Jean Ziegler, rapporteur à l'ONU pour la Commission sur le droit à l'alimentation.

La F.U.G.E.A. (Fédération Unie des Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs) et les ONG de la plate-forme pour la souveraineté alimentaire ont souhaité organiser des débats sur l'agro-industrie, notre mode de consommation et les régulations indispensables du commerce et de l'agriculture pour résoudre la faim, défendre l'emploi, l'environnement et la santé.

Le 10 novembre 2007,
ciné-débat exceptionnel
en la Salle communale des Fêtes à Jette.



- **dès 16h** : informations, animations, stands sur la souveraineté alimentaire

- **dès 17h** : dégustations de produits locaux et paysans

- **à 19h** : projection du film "We feed the world"

et débat animé par Déborah Fabré (Radio Campus/PFSA). Intervenants: Thierry Kesteloot (Oxfam Solidarité), Arnaud Zacharie (CNCD 11.11.11), Jean De Leener (agriculteur belge), Aminata Tourré Barry Barry (CAD-Mali) et Freddy Moambé (CENADEP- RD Congo).

Prix:

Dégustation paysanne et locale : 4 €

Entrée film et débat : 3 €

Entrée générale : 6 €

Ciné-débat gratuit pour les - de 26 ans. Des entrées gratuites sont à retirer auprès d'Oxfam-Magasins du Monde (rue Léopold Ier 527 à Jette)

Réservation souhaitée : 02.420.10.94 ou 02.426.64.39 – capasse.parjette@yahoo.fr

Expo Michel Ormancey

Paix, joie et amour

Dans le cadre de la série d'expositions de l'administration communale Expo 100, vous pourrez admirer les oeuvres de Michel Ormancey à La Maison communale du 8 au 28 novembre.

Après quelques années de peinture en autodidacte, Michel Ormancey a suivi des cours à l'académie de Saint-Josse. Il a déjà participé à une vingtaine d'expositions. Celle de La Maison communale montrera la qualité figurative de l'artiste et son goût pour la paix, la joie et l'amour.



Expo 100 - Michel Ormancey de 8 au 28 novembre 2007

La Maison communale
chaussée de Wemmel 100
Pendant les heures d'ouverture
de l'administration communale
Accès gratuit



Concours Shopping Jette

du 15 novembre au 15 janvier

Achetez jettois et gagnez une voiture

L'association "Shopping Jette", créée en mars 2006 avec le soutien de l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix, organise à l'occasion des fêtes de fin d'année un grand concours "Achetez à Jette et gagnez" de la mi-novembre à la mi-janvier. Pour participer, il suffit de demander une carte à un des commerçants participants; vous le reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée dans sa vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu 10 cachets différents. Inscrivez vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Vous entrerez alors en lice pour obtenir le premier prix (une voiture) ainsi que des bons d'achat d'une valeur totale de 2.500 €, à faire valoir dans un des 140 commerces membres de "Shopping Jette". Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner.

1er prix: une voiture

+2.500 € en bons d'achat

Renseignements:

**André Electeur - Coordinateur
de l'association de commerçants
"Shopping Jette"**

rue Léopold Ier 483 à 1090 Jette

Tel: 02.426.59.95.





Exposition **Louis Collet peintre et graveur jettois**

Issu de l'académie de Molenbeek-St-Jean, Louis Collet poursuit une carrière académique comme professeur de dessin, de gravure et de peinture dans cette même institution. Ancien élève de Counhaye et membre d'Art Jecta, il participe encore aujourd'hui à ce cercle artistique.

A la fois peintre et graveur, il est un créateur infatigable. Depuis sa première exposition à Jette en 1957, on peut compter plus de 50 expositions et de prix en Belgique et à l'étranger. Force et dynamisme, couleurs sereines et joyeuses, Louis Collet est un peintre capable de saisir sur le vif la palette infinie des "états d'âme de la nature". C'est en effet dans la nature qu'il puise la plus grande part de son inspiration: dunes du Westhoek, embouchure majestueuse de l'Escaut, grandes plages de la mer du Nord... autant d'espaces infinis dont il capte les lumières vibrantes et généreuses.

Exposition Louis Collet

à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

du 17 novembre au 9 décembre de 14 à 17h - le WE de 10 à 18h - fermé le lundi. Accès gratuit

Renseignements: 02.479.00.52.

Événement musical

"Le Messie" par Les Chantres de N-D



Cette oeuvre sera présentée dans sa version intégrale et fidèle à la partition originale du compositeur. Georg Friedrich Haendel a étudié la musique avec les plus grands musiciens allemands et italiens de son temps. Organiste, claveciniste, violoniste, hautboïste, il est l'auteur d'un nombre impressionnant d'opéras, de concertos, d'oratorios, ...

"Messiah", un oratorio qui frôle l'opéra par son ampleur et sa théâtralité (presque deux heures trente de musique brillante, à couper le souffle) a été composé en ... vingt-quatre jours seulement par le génial artiste. Ce monument de la musique baroque a été composé à l'occasion de la fête de Pâques 1741, mais depuis la mort de Haendel, il est de tradition de le présenter au cours de l'Avent.

Pour interpréter cette oeuvre exceptionnelle, la Chorale royale Les Chantres de Notre-Dame a travaillé une année durant avec deux autres chorales bruxelloises: Cantarella et Atout-Choeur. Elle retrouve une nouvelle fois l'orchestre Oraccho et des solistes qui ont déjà montré leur grand talent: la soprano Isabelle Masset, l'alto Véronique Sonck, le ténor Georges-Samuel Lison et la basse Bertrand Delvaux. Tous seront réunis sous la direction de Stéphane Goemans, pour se faire plaisir grâce à la magie d'un chef-oeuvre unique, dont on se prend facilement à douter qu'il a été écrit il y a si longtemps déjà...

Samedi 24 novembre à 20h

en l'église Notre-Dame de Lourdes (avenue Charles Woeste)

Entrée: 18 € - 15 € en prévente chez les Chantres de Notre-Dame (02.427.92.61) ou au

Centre culturel de Jette (02.426.64.39)

Ciné-club Soukirai

"Salvador" de Manuel Hueriga



Au début des années septante, le MIL, un petit groupe de gauchistes espagnols et français, ne cesse de narguer la police en commettant plusieurs vols en Catalogne. Dans un premier temps, le succès de leurs actions spectaculaires, provocatrices et irrévérencieuses, déclenche chez les jeunes du MIL une sensation d'invulnérabilité qui finit brusquement en septembre 1973, quand les effectifs de la brigade politicosociale tendent un piège à deux des militants. Au cours de leur arrestation, un échange de coups de feu confus provoque la mort d'un jeune inspecteur de police. Salvador Puig Antich est détenu dans en prison dans l'attente d'un conseil de guerre. A partir de ce moment, ses soeurs et ses avocats entreprennent une course contre la montre pour sauver la vie du jeune activiste. Mais en décembre 1973, suite à un attentat de l'ETA contre le président du gouvernement franquiste, Salvador est utilisé comme bouc émissaire à la demande d'une partie du régime franquiste. Le conseil de guerre est une farce...

Projection du film "Salvador"

le 21 novembre à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée: 2,50 €

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Marché de Noël

7, 8 et 9 décembre 2007

Place Cardinal Mercier

C'est une tradition à Jette. Lors du marché de Noël, une trentaine de chalets en bois baignés de lumière féerique se dresseront sur la place Cardinal Mercier. Toutes sortes de cadeaux pour les fêtes de fin d'années seront à portée de main, tout comme des dégustations de spécialités de Noël. Une animation musicale figure même au programme.

Pour plus de renseignements:

Service communal Vie économique et Animations - 02.423.13.05.

UNE ORGANISATION DE L'ASBL COMMERCE ET MARCHÉ ANNUEL JETTOIS PRÉSIDIÉE PAR YVES PUTZEYS ET DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS



11-0011
15h-22h

.be-more .be-one
ALL BELGIAN STYLES
MUSIC CONCERT
.be-aautiful
ART EXHIBITION
AT THE BELGICARIUM



U.TO. United Tribes Organisation

Rue des Flamands &
Square des Bruxellois
Bruxelles - Jette

Walenstraat &
Brusselaarsplein
Brussel - Jette

BE-DAY

99 chaussée de Wemmelsesteenweg Jette.Brussels
infos: www.be-day.be

Editeur responsable : Paul Gonze 16 rue du Béguinage B-1000
Concepteur drapeau : Drapeau * Be 1* e-migrative art-copy /eet